



AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR D'UN RÈGLEMENT

AVIS EST DONNÉ QUE le Conseil municipal, à sa séance régulière du 19 mars 2018, a adopté le règlement suivant :

« Règlement numéro 659 décrétant une dépense et un emprunt pour des travaux de voirie, prévus pour 2018 ».

Ce règlement a reçu l'approbation requise par la Loi, soit celle du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, le 27 avril 2018.

Ce règlement entrera en vigueur le 8 mai 2018, date de la publication de cet avis. Le règlement peut être consulté à l'hôtel de ville, durant les heures d'ouverture.

Donné à Thetford Mines, ce 2^e jour de mai 2018.

M^e Edith Girard, OMA, greffière de la Ville